

Sentiers

Entre deux



Entre potager et marché mondial

Accès à l'alimentation : penser local et global

Quelles régulations pour accompagner une re-territorialisation des chaînes alimentaires



jeudi 15 octobre 2020, par [André-Jean](#)

Pouvons-nous favoriser l'émergence de nouvelles approches locales sans jeter l'eau du bain mondial dans laquelle chacun des territoires est maintenant plongé ? Le présent article reprend en partie, prolonge et précise celui sur [Replis territoriaux – une résistible ascension à débattre](#). Reterritorialiser l'alimentation, la cause semble entendue. L'alimentation doit venir du voisinage : productions de proximité, circuits courts, "locavor". Les territoires seront sensés subvenir aux besoins de leur population. Un retour de balancier salutaire après l'allongement déraisonnable des chaînes alimentaires à l'échelle mondiale. Tous les problèmes seraient-ils pour autant solubles au plus près ? Sans s'attarder sur les désirs de fruits exotiques en hiver, quelques questions semblent résister aux réponses locales. Repérer les plus importantes, identifier les dimensions à prendre en compte, à l'Académie d'Agriculture de France, on envisage une séance d'échanges sur ces enjeux dans les prochains mois.



Samedi 4 juillet 2020, Jean Castex, nouveau Premier ministre : « Nous

« Nous devons aller vers des solutions territoriales » : Jean Castex veut travailler avec les élus locaux pour faire face à la crise [1]. Les responsables politiques auraient-ils pris la mesure du sentiment de relégation décrit par le géographe Christophe Guilluy [2] ? Les « solutions territoriales » invoquées seraient-elles parties d'une réponse à la crainte d'un marronage, d'un séparatisme des classes populaires et d'une communautarisation des pratiques sociales ? Face à l'aggravation des disparités sociales qui suivent les réformes économiques, face à la multiplications des délocalisations et la croissance du chômage accompagnant la mondialisation des échanges commerciaux, focaliser le regard vers les territoires n'est-il pas tentant ? Il faut rappeler que dès 2010, le Conseil économique social et environnemental recommandait de « faire de l'économie de proximité un pilier de notre économie » [3].

devons aller vers des solutions territoriales »

Qu'en est-il dans le domaine alimentaire ? La question, murmurée d'abord à bas bruit, est devenue audible avec les années. La réponse s'imposerait-elle à présent ? Parmi les innombrables initiatives qui fleurissent sur le terreau de la crise sanitaire, Nicolas

Hulot veut « relocaliser notre agriculture » [4]. Le système alimentaire est à la source de près du tiers des émissions de gaz à effet de serre de la France. Pour en réduire l'impact et le rendre plus résilient, The Shift Project [5] veut explorer trois axes principaux : relocaliser les filières, massifier les pratiques agro-écologiques, multiplier le nombre d'actifs agricoles. Il suggère de « Construire des systèmes alimentaires territoriaux » [6].



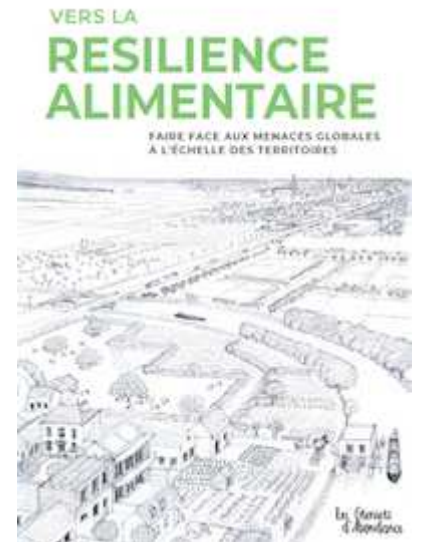
Ces appels émergent d'un fond de réflexions qui accumule les collaborations et les études. En novembre 2019, Philippe Mauguin inaugurant un colloque de l'INRAE déclare : « La reterritorialisation de l'alimentation est un sujet qui gagne en importance... » [7]. Les projets alimentaires territoriaux ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires [8].

L'Académie d'Agriculture de France attire l'attention sur la nécessaire territorialisation des pratiques et des politiques agro-alimentaires [9].



Les illustrations abondent sur les initiatives articulant alimentation et territoires [10]. L'association Les Greniers d'Abondance [<https://resiliencealimentaire.org>] est créée en 2018. Rappelant la phrase attribuée à Alfred Henry Lewis : « il n'y a que neuf repas entre l'humanité et l'anarchie », l'association veut participer à la construction de politiques de résilience territoriale. Julien Denormandie, nouveau ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, prenant ses fonctions le 7 juillet 2020, insiste sur la souveraineté alimentaire.

Ainsi, consensus entre "influenceurs" et acteurs, proximité et territoires auront un rôle accru dans les chaînes agro-alimentaires. Des consommateurs plus nombreux choisissent des produits locaux. D'un côté, Internet bruisse de la critique des milliers de kilomètres, parfois parcourus d'un continent à l'autre, pour la composition d'un produit alimentaire avec son emballage, ou de la condamnation des pêches aux cabillauds en Arctique suivies de la préparation des filets en Asie avant leur retour sur les tables du monde ; de l'autre, les AMAP [<http://www.reseau-ama.org>] et autre Ruche qui dit oui [<https://laruchequiditoui.fr/fr>] se développent.



Le CESE rappelle que

L'économie de proximité restaure la relation de confiance [...notamment car...]Alors que l'économie mondialisée des échanges se place sous le signe de la compétition internationale, l'économie de proximité est davantage centrée sur les relations humaines [11].



<https://laruchequiditoui.fr/fr>
[\[https://laruchequiditoui.fr/fr\]](https://laruchequiditoui.fr/fr)

Aujourd'hui, les médias donnent un fort écho à ces préoccupations et ces mouvements. Des questions demeurent toutefois. Quelle est la dynamique des volumes en jeu ? Pourquoi ces nouvelles préférences ne sont-elles pas immiscées, puis imposées plus tôt ? S'articulent-elles à des évolutions plus large d'une cartographie de la confiance et de la défiance ? Peut-on se contenter d'en imputer la cause au déploiement d'un (ultra-)libéralisme financier à l'échelle mondiale ? Les grilles d'analyse des orientations antérieures seraient-elles obsolètes ? L'échelle la plus grand apporterait-elle toujours une solution préférable ? Comment aujourd'hui répondre à cet engouement pour le local, le territorial ? Focaliser nos attentions, détailler les questions, croiser les regards, entendre la différence ou la complémentarité des approches et des disciplines, organiser les débats loin des feux de la rampe, pourraient-ils nous aider à en juger ? Quelques exemples de focalisation...

La sécurité alimentaire est essentielle. Elle incombe à l'État. Les productions lointaines sont critiquées. Les chaînes de distributions sont fragilisés par leurs maillons multiples. Réponses de plus en plus entendues : productions dans chaque territoire, approvisionnements en circuits courts, marchés publics permettant de privilégier les achats locaux, locavor [<https://locavor.fr>], etc. Oui, une telle évolution serait un retour de balancier ! Elle favoriserait une diversification des productions agricoles. Elle convergerait avec des pratiques agronomiques plus diversifiées et précises, recommandées aussi au regard des enjeux de biodiversité et climatiques. Elle soutiendrait l'emploi rural. Elle stimulerait le renouveau d'une agriculture urbaine, etc.

Ne peut-on cependant craindre les conséquences d'une généralisation ? Dépérissement progressif des chaînes de production-distribution à longue distance ; pertes d'emploi et de savoir faire dans les activités de production et de logistique de masse, etc. Qu'adviennent alors des accidents climatiques à large étendue géographique et de longue durée, comme les prédictions du GIEC en laissent craindre des occurrences plus fréquentes ! Quelles seraient les conséquences ? Comment les parer dans une configuration de circuits alimentaires à courte distance ?



Silos à grain de Wesselsbron en Afrique du Sud

Capacité de 300 000 t de grain.

Les surproductions et les systèmes de stockage ne seraient-ils pas bien supérieurs à ceux d'un monde capable d'une solidarité inter-régionale à longue distance ? Comment assurer le maintien des capacités matérielles d'une telle solidarité sans celui du maintien de circuits efficaces en temps normal ? C'est à dire de circuits économiquement viables en temps normal ? Une planète à 9 ou 10 milliards d'individus ne peut pas nourrir chacun en production locale. Comment y répond-on dans un mouvement de re-localisation des productions ?



Signes officiels d'origine et de qualité
Voir les précisions sur le site de l'[INAO](https://www.inao.gouv.fr)
[<https://www.inao.gouv.fr>]

Les AOC/AOP, IGP, STG, productions bio ou sous d'autres labels [12] apportent des assurances de qualité demandées par un nombre croissant de consommateurs. Plus chers, ces produits permettent de mieux rémunérer les agriculteurs et les acteurs des filières. Ils contribuent à soutenir les emplois locaux et les territoires. Aujourd'hui, l'essentiel de ces produits sont commercialisés hors de leur zone de production, voire loin de l'Union européenne. Leurs consommateurs se recrutent principalement dans les classes moyennes et supérieures des divers pays. Quel développement pour ces productions dans une relocalisation des filières ?

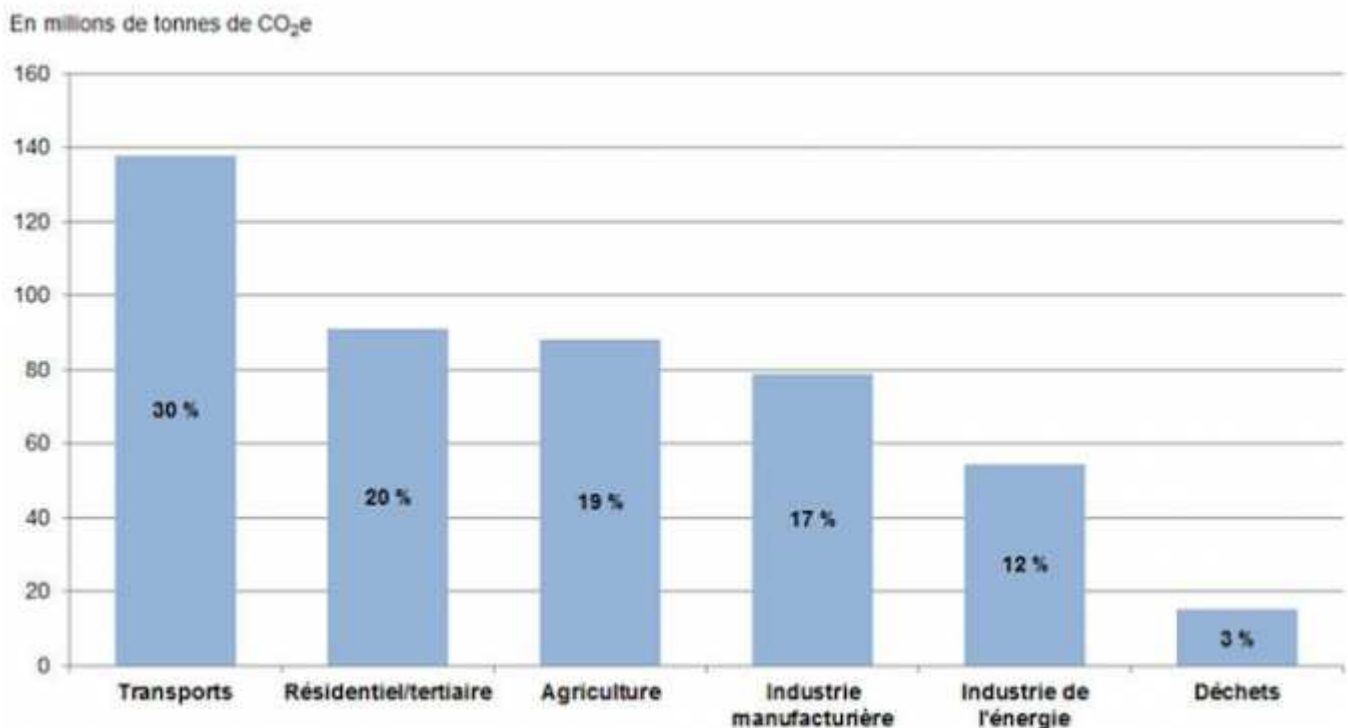
La bio-économie devrait prendre de l'ampleur [13]. Divers types de biomasses remplaceront une part accrue du carbone fossile, dans la chimie de spécialité et fine, dans la chimie des commodités, dans les matériaux, dans l'énergie. Aujourd'hui l'utilisation énergétique de la biomasse à l'échelle mondiale représente environ 1,5 Gtep/an <<http://sentiers.eu/saj/le-meilleur-...>



Méthaniseur agro-industriel

(http://sentiers.eu/saj/le-meilleur-est-avenir/article/aurons-nous-a-manger-demain#utilisations_biomasse)> dont seulement 0,07 Gtep/an pour les agrocarburants. Mais une grande partie de cette utilisation énergétique souffre de rendements déplorables [14]. Gagner 0,5 Gtep/an de biomasse pour des biocarburants (soit une multiplication par 8 de la production actuelle) permettrait de couvrir bien des besoins incontournables pour encore quelques décennies [15]. Mais de tels changements exigent de profondes évolutions des pratiques actuelles dans de nombreux pays (pays en développement ou émergents y compris). Comment les réaliser à l'échelle locale et territoriale dans un objectif global ?

2017



Répartition sectorielle des émissions de gaz à effet de serre en France en 2017

En France, l'agriculture est le troisième poste d'émissions de gaz à effet de serre [16]. La fonction alimentaire dans son ensemble génère près du tiers des émissions de GES. Comment développer l'initiative 4 pour 1000 [<https://www.4p1000.org/fr>] chez nous et obtenir une extension de pratiques qui favorisent le stockage du carbone dans les sols ? Comment financer la culture du CO2 ? Comment organiser une gouvernance des terres à l'échelle de la Terre ? Une agriculture écologiquement intensive est-elle synonyme d'agriculture bio dans tous les cas ? Comment arbitrer entre les affectations des sols pour divers types de cultures ? L'échelle locale est-elle collectivement la plus pertinente ?

Ainsi, un flot croissant de discours visent à orienter les efforts de tous en faveur d'un rejet des échanges à longue distance et d'une re-localisation des diverses productions notamment les productions forestières, agricoles et alimentaires. Une telle évolution présente bien des attraits en faveur de l'économie de proximité et de la relation de confiance avec les consommateurs. Accompagnée d'une plus grande attention à nos régimes alimentaires, la santé en bénéficie. Elle converge avec une meilleure prise en compte d'objectifs agronomiques fins et d'attention aux diversités biologiques. Pour autant, les quelques focalisations qui précèdent montrent que des questions essentielles demeurent pour lesquelles les réponses locales ne semblent pas optimales. Le CESE appelle à « ne pas surestimer les biens-faits de la proximité ». Il recommande de « soutenir l'économie de proximité en l'inscrivant dans la mondialisation [... notamment pour...] Veiller à l'équilibre entre ses deux composantes : présente et productive » [17]. Les spécificités des filières agro-alimentaires justifient pleinement que l'Académie d'Agriculture de France qui soutien le mouvement de territorialisation éclaire également, dans toutes ses dimensions, les limites et les risques d'un retournement radical vers les potagers, les jardins urbains ou les seuls voisins proches ? Quitte, tout en évitant une posture conservatrice, à assumer d'apparaître à contre-courant !

Recevez la lettre-info de Sentiers en indiquant votre adresse électronique :

[1] Déclaration de Jean Castex, au cours de sa première visite officielle, le 4 juillet 2020, juste après sa nomination comme Premier ministre. Voir l'article Le Monde avec AFP et Reuters [ici](https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/07/04/nous-devons-aller-vers-des-solutions-les-plus-territoriales-jean-castex-veut-travailler-avec-les-elus-locaux-pour-faire-face-a-la-crise_6045222_823448.html) [https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/07/04/nous-devons-aller-vers-des-solutions-les-plus-territoriales-jean-castex-veut-travailler-avec-les-elus-locaux-pour-faire-face-a-la-crise_6045222_823448.html]

[2] Essai de Christophe Guilluy, Flammarion, 2018, « No Society » [<https://editions.flammarion.com/Catalogue/hors-collection/documents-temoignages-et-essais-d-actualite/no-society>]

[3] Le 29/09/2010, le CESE adoptait un avis L'économie de proximité : une réponse aux défis majeurs de la société française [<https://www.lecese.fr/travaux-publies/leconomie-de-proximite-une-reponse-aux-defis-majeurs-de-la-societe-francaise>]

[4] Publié le 05 mai 2020, LE TEMPS EST VENU : L'APPEL DE NICOLAS HULOT POUR POSER LES PREMIÈRES PIERRES D'UN NOUVEAU MONDE [<http://www.fondation-nature-homme.org/magazine/le-temps-est-venu-nicolas-hulot>]

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AVIS ET RAPPORTS DU
CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL

[5] Face à la crise climatique, TSP, le 6 mai 2020, lance un chantier d'urgence « VERS UN PLAN DE TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE » [https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2020/05/Crises-climat_chantier-du-Plan-Shift-Project.pdf]



2010
Rapport présenté par
M. Pierre Martin

[6] Focus sur l'agriculture et l'alimentation [<https://theshiftproject.org/plan-de-transformation-de-leconomie-francaise-agriculture-et-alimentation/>]

[7] Le 28 novembre 2019, l'INRAE organise le colloque pour « Construire des systèmes alimentaires territoriaux » [<https://www.rmt-alimentation-locale.org/post/colloque-reterritorialisation-de-l-alimentation-paris-le-28-novembre-2019>]

[8] Relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines, tel sont les objectifs assignés aux projets alimentaires territoriaux (PAT) [<https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-quun-projet-alimentaire-territorial>]. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens etc.) Aujourd'hui les initiatives se multiplient [<https://agriculture.gouv.fr/projets-alimentaires-territoriaux-les-initiatives-se-multiplient>]. Les deux ministères de l'environnement et de l'agriculture publient un rapport qui articule l'approche paysagère (c'est à dire territoriale) et la transition agro-écologique[[Sous le double timbre du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) et de celui de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), le rapport de mission interministérielle de conseil L'approche paysagère accélératrice de la transition agro-écologique [<https://agriculture.gouv.fr/lapproche-paysagere-acceleratrice-de-la-transition-agro-ecologique-1>] a été publié le 9 mars 2020. L'approche paysagère peut faciliter cette transition. Elle devrait être guidée par trois principes : la prise en compte des liens humains entre agriculteurs, forestiers et autres acteurs du territoire ; un ancrage territorial intégrant les spécificités locales, que ce soit dans le domaine agronomique, géographique, économique ou en termes de gouvernance ; une démarche de projet ascendant élaborée par les acteurs des territoires pour favoriser le changement des pratiques et ses conséquences sur le paysage.

[9] Mentionnons :

- Groupe de travail TAFT et son rapport Transition alimentaire : pour une politique nationale et européenne de l'alimentation durable orientée vers les consommateurs, les filières et les territoires — 03/10/2019 [<https://www.academie-agriculture.fr/publications/publications-academie/avis/rapport-transition-alimentaire-pour-une-politique-nationale>]. Le rapport analyse « Le concept de transition alimentaire » dans ses diverses significations actuelles. Il observe notamment p. 6, dans « Alimentation durable et territoires »

Le lien entre alimentation et territoires occupe une place croissante dans les réflexions sur la transition alimentaire. Les systèmes alimentaires alternatifs de demain seront fondés sur une triple proximité. En premier lieu, une proximité entre productions agricoles alimentaires et non alimentaires issues de la biomasse. En second lieu, entre les matières premières et la transformation industrielle. Et enfin, par la réduction du nombre d'intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs (circuits courts). Ces proximités conduisent à une organisation en réseaux maillant le tissu encore dense des TPE (dont les exploitations agricoles) et des PME artisanales, industrielles et commerciales du système alimentaire. Cette nouvelle configuration des espaces pourra prendre la forme de « clusters de bioéconomie circulaire », dans un cadre géographique territorial.

- Le groupe sur les sols présidé par Christian Valentin a conclu son travail par un avis du 12/12/2018 Vers une gestion territoriale des sols [<https://www.academie-agriculture.fr/publications/publications-academie/avis/avis-vers-une-gestion-territoriale-des-sols>]. Il recommande au premier chef une « Gouvernance territoriale des sols » susceptibles de prendre en compte les « entités agronomiques et environnementales fonctionnelles et opérationnelles, ... »
- Sur la PAC 2020, le groupe de travail présidé par Gilles Bazin, a produit le 30/03/2017 le RAPPORT : Quelle PAC pour quelle agriculture ? Synthèse des propositions du groupe "PAC 2020" [<https://www.academie-agriculture.fr/publications/publications-academie/avis/rapport-quelle-pac-pour-quelle-agriculture-synthese-des>]. Dès la p. 2, il justifie la nécessité de la PAC avec, notamment, « Des enjeux environnementaux, territoriaux et climatiques » et la nécessité que « Le développement de systèmes plus diversifiés et plus durables dans des filières valorisantes et territorialisées devrait devenir une priorité de la future PAC. »

[10] Demain [<https://www.demain-lefilm.com>], film documentaire Cyril Dion et Mélanie Laurent, sorti en 2015, en est un peu l'archétype. Plus resserré sur la Région Sud : Vers l'agroécologie – Paroles de paysans [<https://www.actes-sud.fr/node/58251>], PNR de PACA, Actes Sud, mars 2017 fournit également une variété d'exemples.

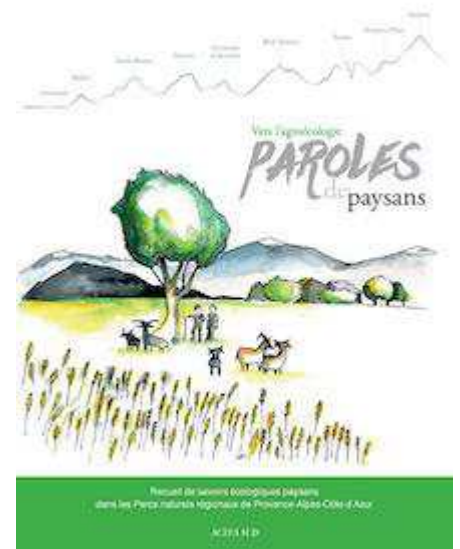
[11] Voir l'avis du CESE sur L'économie de proximité, référencé dans la note plus haut

[12] Voir les diverses définitions et réglementations sur le site de l'Institut national de l'origine et de la qualité [<https://www.inao.gouv.fr>]

[13] Voir, à l'échelle européenne, The Bioeconomy Strategy [<https://ec.europa.eu/research/bioeconomy/index.cfm?pg=policy&lib=strategy>] et en déclinaison pour notre pays Une stratégie bioéconomie pour la France [<https://agriculture.gouv.fr/une-strategie-bioeconomie-pour-la-france-plan-daction-2018-2020>]

[14] En Ethiopie, l'essentiel du bois de chauffage utilisé pour la cuisine l'est encore avec un rendement de l'ordre de 5%. On doit savoir faire un peu mieux aujourd'hui.

[15] L'Agence Internationale de l'Énergie n'en imagine pas tant et ce serait pourtant une ressource non négligeable



[16] [Les émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture](https://ree.developpement-durable.gouv.fr/themes/defis-environnementaux/changement-climatique/emissions-de-gaz-a-effet-de-serre/article/les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-de-l-agriculture) [https://ree.developpement-durable.gouv.fr/themes/defis-environnementaux/changement-climatique/emissions-de-gaz-a-effet-de-serre/article/les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-de-l-agriculture]

[17] idem plus haut

Un message, un commentaire ?